

Agreste Pays de la Loire

Avril 2015



La mytiliculture dans les Pays de la Loire

Dans les Pays de la Loire, 174 entreprises se consacrent à la mytiliculture, activité souvent liée à la culture de l'huître creuse. Un quart des surfaces mytilicoles nationales se situent dans la région, principalement en Vendée. Le captage de naissains de moules reste une spécialité des exploitations régionales. Huit moules vendues sur dix sont des moules de bouchots et la commercialisation par la voie des grandes et moyennes surfaces atteint 40 % pour les entreprises ligériennes.

Au cours du recensement conchylicole de 2013, 174 entreprises dont le siège est en Pays de la Loire déclarent une activité liée à la mytiliculture (1 073 en France). Dans cinq cas sur six, cette activité est connexe à une autre activité conchylicole, la culture de l'huître creuse notamment mais aussi la palourde pour la moitié des exploitations. Les activités qui se rapportent à la mytiliculture vont du captage de naissains à la commercialisation sous marquage sanitaire, en passant par l'élevage, le grossissement, l'achat/vente entre entreprises, le transfert intra-entreprise entre sites, le reparquage... Si pour l'ensemble des entreprises le but final est de commercialiser ses produits, seule une partie pratique le captage (39 % en Pays de la Loire, 54 % en France). Les achats entre entreprises mytilicoles sont donc essentiels (naissains mais également moules demi-élevage ou moules adultes sans marquage sanitaire), une minorité seulement fonctionne sans en faire (31 % en Pays de la Loire, 38 % en France) et vit ainsi de ses « propres » ressources.

Entre les recensements de 2002 et 2013, le nombre d'entreprises concernées par la mytiliculture a baissé de 21 % au niveau régional comme au niveau national. En Pays de la Loire, la diminution est uniquement concentrée en Vendée qui perd un quart de ses entreprises. Ce département conserve cependant les sièges de huit exploitations régionales sur dix.

Les entreprises mytilicoles régionales se consacrent quasi exclusivement à la culture et/ou commerce de la moule variété « edulis » (ou moule commune). Si l'autre variété « galloprovincialis » apparaît, ce

Domiciliation des entreprises (lieu siège)	Nombre d'entreprises ayant une activité mytilicole	
	2002	2013
Loire-Atlantique	37	38
Vendée	184	136
Pays de la Loire	221	174
France	1 358	1 073

Source : Recensements conchylicoles 2002 et 2013

1 : La longueur des bouchots et filières mesurée en mètres est ramenée en surface grâce à des coefficients de conversion (1 km est égal à 2 ha pour les bouchots et 6 ha pour les filières).

Un quart des surfaces mytilicoles situées en Pays de la Loire
Les surfaces mytilicoles exploitées (moule edulis et galloprovincialis), en hectares

Domiciliation des entreprises (lieu siège)	Lieux de production							Total
	Loire-Atlantique	Vendée	Pays de la Loire	Charente-Maritime	Finistère	Morbihan	autres	
Loire-Atlantique	188	2	190	/	/	7	/	197
Vendée	8	471	479	2	5	27	/	513
Pays de la Loire	196	473	669	2	5	34	/	710
Charente-Maritime	/	305	305	669	/	/	4	977
Finistère	/	/	/	/	54	/	/	54
Morbihan	79	/	79	/	/	170	/	249
autres	/	9	9	13	14	2	2 312	2 350
France	275	787	1 062	684	73	206	2 316	4 341

Source : Recensement conchylicole 2013

Note lecture : les entreprises dont le siège est en Loire-Atlantique exploitent 188 ha en Loire-Atlantique, 2 ha en Vendée et 7 ha en Morbihan. En Loire-Atlantique, 8 ha sont gérés par des entreprises dont le siège est en Vendée et 79 ha par des entreprises dont le siège est en Morbihan.

n'est qu'au titre d'achat sans marquage sanitaire puis revente sous marquage, et cela pour des quantités négligeables. En résumé, deux territoires d'élevage se répartissent les deux variétés, la côte atlantique pour la première et la méditerranée pour la seconde.

Les surfaces¹ de productions exploitées par les entreprises régionales (hors bâtiments) s'élèvent à 710 ha dont 94 % se situent dans la région, le reste est en majeure partie situé dans le Morbihan. Dans le même temps, près de 400 ha sont exploités en Pays de la Loire par des entreprises dont le siège est hors de la région. Parmi celles-ci, des entreprises de Charente-Maritime exploitent 300 ha en Vendée. Au final, les surfaces mytilicoles localisées sur le territoire régional atteignent près de 1 100 ha, soit un quart des surfaces nationales. La Vendée arrive en tête en termes de surfaces. L'espace mytilicole régional se situe entièrement sur le domaine public maritime. Le mode d'élevage le plus répandu reste la moule sur bouchot avec deux tiers des surfaces. Cette proportion est en baisse par rapport à 2002 (80 % à l'époque), elle est également plus faible que la moyenne nationale (77 %). En effet, si le département de Charente-Maritime adopte le même comportement que la Loire-Atlantique et la Vendée, les départements jouxtant La

Manche pratiquent de manière quasi exclusive ce type d'élevage.

Selon le mode d'activité, des différences intrarégionales se font jour. Un quart des surfaces est consacré spécifiquement au captage des naissains. Ces surfaces sont presque toutes localisées en Vendée. Les activités mixtes sont également plus développées dans ce département alors que l'activité d'élevage seule concerne la moitié des surfaces de Loire-Atlantique. Là aussi, entre espace atlantique et espace manchois les pratiques divergent, la pluriactivité est plus répandue dans le premier tandis que l'élevage seul est très majoritaire dans le second.

Espace mytilicole situé en Pays de la Loire

Selon le mode d'élevage et l'activité

	Surfaces en ha	Loire-Atlantique	Vendée	Pays de la Loire
Mode d'élevage	Surélévation sur estran	4	0	4
	Suspension dans l'eau	85	249	334
	Bouchots	187	532	719
	Autre	0	5	5
Activité	activité élevage	135	143	278
	activité captage	36	244	280
	activité stockage	2	0	2
	activité mixte	102	400	502
Total	275	787	1 062	

Source : Recensement conchylicole 2013

Captage de naissains : les Pays de la Loire en tête

Les naissains de moules edulis sont issus uniquement de captage naturel. Près de 70 entreprises régionales pratiquent ce captage. En 2012, la production nationale est évaluée à 76 milliards d'unités dont 36 générés par les entreprises ligériennes (47 %), en particulier par les exploitations vendéennes (24 milliards). Vu sous l'angle des lieux de captage effectivement situés dans la région, c'est alors 44 milliards d'unités qui proviennent des Pays de la Loire (58 %) dont 30 milliards rien qu'en Vendée.

Le mode de captage le plus répandu s'effectue avec des cordes tendues entre des pieux placés sur l'estran, neuf entreprises régio-

nales sur dix pratiquent cette technique et déroulent ainsi 43 % des 5 400 kilomètres de cordes déroulées nationalement. Le captage sur filières avec cordes est beaucoup moins pratiqué, seule une dizaine d'entreprises régionales s'en servent pour des longueurs de filières faibles (73 km des 488 km français, la Charente-Maritime en déroulant huit dixièmes). La technique du captage sur filières avec cadres est également pratiquée par une dizaine d'entreprises en France, situées exclusivement en Vendée.

Achat, transfert ...

Dans le circuit de production, l'achat entre entreprises est habituel. Ainsi, en 2012, 47 milliards de naissains ont été achetés en France dont 10 % par seulement six entreprises régionales. L'acquisition de moules edulis de demi-élevage reste modeste, une vingtaine d'entreprises est concernée en France pour un total de 468 tonnes (un quart pour les Pays de la Loire). L'achat de moules adultes issues d'élevage sans

marquage sanitaire est par contre beaucoup plus fréquent. Plus d'une centaine d'entreprises régionales y a eu recours pour se procurer 10 % des 17 000 tonnes achetées au niveau national.

Les transferts au sein des entreprises peut sembler important en nombre de naissains (9,3 milliards en 2012 France entière dont 3,6 milliards pour les entreprises régionales) mais ils ne touchent en réalité qu'un

... et commercialisation

Les ventes nationales annuelles de naissains de moules édulés dépassent 42 milliards d'unités en 2012 dont 22 milliards (52 %) par moins d'une quarantaine d'exploitations des Pays de la Loire. Il y a dix ans, sur les 31 milliards de naissains vendus en France, les entreprises régionales en avaient commercialisé 19 milliards (63 %). Les ventes de moules de demi-élevage atteignent 1 116 tonnes dont 921 par les entreprises ligériennes. Près de 10 000 tonnes de moules adultes sans marquage sanitaire sont également vendues en France dont 15 % par les exploitations régionales.

La vente de moules de consommation sous marquage sanitaire atteint 61 530 tonnes en France en 2012. Huit entreprises mytilicoles régionales sur dix en commercialisent 5 400 tonnes (9 % de l'ensemble national) dont la Vendée pour près de 4 000 tonnes. 80 % des moules vendues sont issues de bouchots (85 % en Pays de la Loire).

En France le mode de commercialisation le plus important est la vente aux grossistes, revendeurs et mareyeurs. Ce type de vente

Commercialisation des naissains et moules edulis sous marquage sanitaire - selon le lieu de l'entreprise

Domiciliation des entreprises (lieu siège)	Ventes de naissains (millions d'unités)	moules edulis adultes de consommation vente sous marquage sanitaire (tonnes)			
		issues de cordes et parcs	issues de bouchots	issues de pêche	ensemble
Loire-Atlantique	9 000	16	1 511	6	1 533
Vendée	13 284	705	3 081	98	3 884
Pays de la Loire	22 284	721	4 591	104	5 417
France	42 553	10 348	49 432	1 750	61 530

Source : Recensement conchylicole 2013

concerne une moule sur deux nationalement mais en Pays de la Loire, il ne représente qu'une moule sur quatre. Pour les entreprises régionales, les ventes aux grandes et moyennes surfaces y sont beaucoup plus développées (41 % contre 26 %), celles via les centrales d'achats qui étaient quasiment inexistantes en 2001 comptent pour 12 % en 2012.

Les entreprises ligériennes commercialisent 14 % de leurs moules auprès des poissonniers et restaurateurs, contre 23 % en 2001, soit toujours un peu plus qu'à l'échelon national (11 %). La vente directe au consommateur est par contre beaucoup plus substantielle (14 % contre 4 %). On notera toutefois que cette part était de 22 %

Répartition des captages de naissains de moules edulis

Selon le lieu de l'entreprise et le lieu de captage

Domiciliation des entreprises (lieu siège)	zone de captage	Naissains (millions d'unités)
Loire-Atlantique	Loire-Atlantique	11 889
	Vendée	3
	Morbihan	280
Vendée	Vendée	23 672
	Charente-Maritime	80
	Morbihan	50
autres	Loire-Atlantique	1 491
	Vendée	7 060
	autres	31 576
Total		76 101

Source : Recensement conchylicole 2013

faible nombre d'exploitations (une cinquantaine en France dont cinq en Pays de la Loire). Géographiquement, 5,7 milliards de naissains partent de Vendée (4,4) et de Loire-Atlantique (1,3). La Charente-Maritime en voit également partir 3 milliards. Les destinations les plus fréquentes sont le Morbihan (4,5), l'Ille-et-Vilaine (2,8) et les Côtes d'Armor (1,5).

lors du recensement de 2002. Les ventes à l'exportation directe représentent 3,5 % des volumes commercialisés, soit un progrès notable par rapport à 2001 puisqu'elles étaient quasi inexistantes.

Mode de commercialisation des moules edulis vendues sous marquage sanitaire pour la consommation en 2012 (%)

Vente	Pays de la Loire	France
directe au consommateur	13,9	4,0
sté commerciale liée entreprise	0,4	7,6
comité entreprise	0,0	0,2
grossiste/revendeur/mareyeur	27,6	49,9
GMS centrale	12,3	18,0
GMS hors centrale	28,5	8,2
poissonnier/restaurateur/écaillier	13,6	10,6
exportation directe	3,5	1,4
autre	0,2	0,2
ensemble	100,0	100,0

Source : Recensement conchylicole 2013

Agreste : la statistique agricole



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire
Service régional de l'information statistique et économique
5 rue Françoise Giroud - CS 67516 - 44275 NANTES cedex 2
Tél. : 02 72 74 72 40 - Fax : 02 72 74 72 79
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Claudine Lebon
Directrice de la publication : Patricia Bossard
Rédacteur en chef : Jean-Pierre Coutard
Rédaction : Michel Maréchal
Composition : Bénédicte Guy
Impression : SRISE à NANTES
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7499
Prix : 2,50 €